

Pro Natura Neuchâtel

Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2025

Auditorium de Muzoo, La Chaux-de-Fonds

5 juin 2025

1. Salutations

L'assemblée générale est présidée par **M. Christian Mermet**. Le président ouvre l'assemblée à 19h05 et souhaite la bienvenue à toutes et tous.

L'ordre du jour est accepté et sera suivi au cours de l'assemblée.

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 18 avril 2024

Le procès-verbal du 18 avril 2024 est adopté à l'unanimité.

3. Rapports brefs

3.1 Rapport de la présidence (M. Christian Mermet et Mme Nadia Pascale)

Mme Nadia Pascale rend hommage aux membres du comité et aux bénévoles qui s'impliquent avec cœur et énergie pour la section. Elle salue la présence d'un représentant de l'ANAPI lors de nos comités, qui permet de faire le lien avec le monde agricole. Elle se réjouit du dynamisme du comité. Elle salue également le travail et l'engagement des permanents.

M. Christian Mermet prend la parole et salue également l'ensemble de l'équipe qu'il remercie pour sa convivialité. Il propose de parler de l'aspect politique de notre action. Il donne le cadre et souligne l'importance du droit de recours des organisations telles que Pro Natura, garants du fait que les autorités appliquent avec efficacité les lois qu'elles se sont elles-mêmes fixées. Il donne l'exemple du parc éolien de la Montagne de Buttes : les ONG ont participé à l'élaboration du projet de façon positive dans le travail de préparation et le projet a atteint une bonne qualité. Le projet s'enlise actuellement à cause des processus administratif et judiciaire. Les difficultés du projet ne sont pas liées aux ONG environnementales et leur droit de recours. Pro Natura est plutôt parcimonieuse avec les oppositions et les recours, qui doivent être considérés comme une aide précieuse pour les autorités. Il indique en outre que la révision actuelle des plans d'aménagement communaux est un outil indispensable pour les communes en ce qui concerne la gestion du territoire, qui comprend également la protection de la nature. Ces plans d'aménagement locaux (PAL) représentent un contrat entre l'autorité politique et les différents pouvoirs pour la gestion du territoire pour les 20 ans à venir. C'est un travail minutieux et d'importance que nous suivons attentivement. Nous veillons à ce que canton et communes mettent en œuvre les règles fédérales et cantonales de protection de la nature et les intègrent dans leurs PAL. L'enjeu est crucial, car il s'agit de décider dans quel monde nous allons vivre les 20 prochaines années, et par là, notre relation à la nature et notre environnement.

3.2 Rapport de la chargée d'affaires (Mme Gaëlle Vadi)

Mme Gaëlle Vadi s'attarde plus en détails sur les oppositions émises par la section au cours des trois dernières années. Elle met en évidence leur faible nombre (entre 5 et 10 par année) et le fait que celles-ci concernent toutes les zones du territoire (zone agricole 25 %, zone de protection des rives 25 %, autres zones et routes 20 %), ainsi que des documents stratégiques comme les PAL (30 % des oppositions 2022 à 2024). La plupart des actions juridiques aboutissent à des conciliations qui permettent une meilleure prise en compte de la protection de la nature. Certains requérants abandonnent leur projet mais au cours des trois dernières années, aucun projet n'a été définitivement abandonné suite à une de nos oppositions. Certains dossiers sont au point mort car ils ne sont pas traités par le Service de l'aménagement du territoire, et ce depuis plusieurs années. A une exception près, nos remarques ont été prises en compte dans l'octroi des permis de construire, elles sont donc fondées.

3.3 Rapport du responsable des réserves naturelles (M. Antonin Jaquet)

M. Antonin Jaquet parle de l'importance de lutter contre les néophytes envahissantes et des plantes créant des conflits (comme le cirse des champs) dans nos réserves, comme part de l'effort collectif contre ces plantes qui nuisent à la bonne santé des milieux naturels.

Il partage ensuite l'utilisation de la pâture en tant que mode de gestion pour les réserves, par exemple aux Côtes des Billodes au Locle. Ces anciennes prairies sèches ont subi une déprise agricole et se sont beaucoup refermées, devenant pré-forestières. Un entretien assez intensif a été mis en place avec les moutons, qui aident à la manœuvre dans cette zone très pentue. Le but est de retrouver le caractère maigre pour revoir des orchidées et tout le cortège floristique typique des prairies sèches.

Parfois, une bonne gestion doit s'inspirer du travail minutieux de la nature, Ainsi aux Goudebass, il s'est agi d'imiter le castor pour créer des ouvrages destinés à retenir l'eau dans le bas-marais d'importance nationale et freiner le drainage excessif du marais.

Pour terminer, il indique que le renouvellement de la signalisation de nos réserves naturelles suit son cours, selon la charte graphique de la confédération pour la signalisation des aires protégées qui vise une unification de la signalisation nationale.

3.4 Rapport de la responsable du groupe J + N (Mme Valeria Bucher)

Mme Valeria Bucher présente le thème de l'année 2024, la forêt, qui a servi de fil rouge aux nombreuses sorties du groupe. Le public cible est varié et touche tous les âges. Les activités du groupe permettent de redonner du lien et de la connexion, entre soi et avec la nature. Elle remercie la quinzaine de moniteurs·trices et leur énorme travail bénévole. Le groupe est très dynamique et motivant. Il promeut l'inclusion et l'accessibilité à tous et toutes et travaille sur le bilinguisme. Grâce à ces activités, les participant·e·s engrangent des souvenirs précieux et intègrent la valeur du respect et l'importance de la nature. Elle salue également l'engagement de Mme Maiann Suhner qui a œuvré pendant de nombreuses années à la tête du groupe des jeunes et qui a quitté cet engagement pour partir vers de nouvelles aventures début 2025.

3.5 Rapport du responsable de l'Action 60 ans (M. Caryl Giovannini)

M. Caryl Giovannini rappelle le but et le fondement de l'*Action 60 ans* de la section et donne un aperçu des moyens mis en œuvre. Le projet vise une montée en compétence des bénéficiaires, qui agissent ensuite comme autant de multiplicateurs des actions favorables à la nature. Quelques projets de réalisations mises en place en 2024 sont présentés : plantation de haies, verdissement d'une cour de collège, installation de nichoirs à martinets noirs, pose de nichoirs à torcols fourmiliers avec Sorbus, aménagements pour le Rougequeue à front blanc avec le groupe dédié à La Chaux-de-Fonds et mise en place des projets qui verront l'installation de nombreux étangs en 2025.

3.6 Rapport du responsable de l'action Lièvres & Cie (M. Quentin Kohler)

En l'absence de **M. Quentin Kohler**, c'est Mme Gaëlle Vadi qui présente le rapport de l'Action Lièvre & Cie, pour sa partie neuchâteloise. Dans le cadre du projet *milieux humides*, ce sont plusieurs étangs qui sont réalisés ou planifiés dans le canton, ainsi qu'un projet de revalorisation d'un hectare de grande culture. Dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, cinq domaines neuchâtelois sont intégrés, avec, entre autres mesures, le développement d'un projet d'agroforesterie en traction animale. Un étang agroécologique est en développement du côté de La Chaux-de-Fonds. Pour l'instant, le projet chèvres n'a pas d'activité en territoire neuchâtelois. Enfin, un projet de revalorisation de sept anciennes marnières sous forme de deux étangs agroécologiques et de cinq étangs pour la biodiversité, accompagné de la réouverture de pâturages pour la promotion des tétraonidés est en cours d'élaboration. L'Action Lièvre & Cie collabore également activement avec le plan d'action romand « Petites structures », pour favoriser le lézard agile et l'hermine. Finalement, quelques images d'activités faunistiques autour d'un étang sont partagées.

4. Comptes 2024

4.1 Rapport du caissier (M. Stéphane Roulet)

M. Stéphane Roulet présente les comptes 2024. L'exercice se solde par une perte, qui correspond à ce qui avait été budgété et qui est moindre qu'en 2023, pour la partie exploitation. Les projets sont présentés à part comme de coutume, la partie budgétée correspondant au potentiel maximal et les comptes aux projets réellement mis en œuvre dans le courant de l'année.

Le poste le plus important au niveau de l'exploitation est le personnel avec évolution de la dotation et des classes salariales. La gestion forestière (produit des coupes et frais liés) varie fortement d'une année

à l'autre. Des fonds supplémentaires ont dû être fournis pour la campagne politique liée à l'initiative biodiversité, action dans laquelle la section s'est fortement investie. Les comptes sont globalement équilibrés et tenus par rapport au budget.

Le budget 2025 présente un meilleur équilibre d'exploitation. La nouvelle péréquation nationale de Pro Natura offre des fonds supplémentaires qui seront investis dans des nouveaux postes. A nouveau, beaucoup de projets sont prévus mais tous ne pourront pas être réalisés.

En conclusion, la section consomme peu à peu sa fortune et diminue ses fonds propres pour soutenir des actions concrètes sur le terrain en faveur de la nature, ce qui correspond à la volonté du comité.

La présentation de **M. Stéphan Roulet** ne suscite aucune question de la part de l'assistance.

4.2 Rapport des vérificateurs de compte

M. Didier Gobbo fait la lecture du rapport des réviseurs de comptes, soit **M. Bernard Claude** et lui-même. Il souligne l'excellence du caissier et le sérieux de son travail. Le document est disponible en annexe de ce PV.

5. Adoption des rapports et décharge au comité pour sa gestion

Le président, **M. Christian Mermet**, soumet à un vote global l'adoption de tous les rapports ainsi que des comptes et la décharge du comité et constate que l'assemblée est unanime pour tous les objets, moyennant l'abstention de M. Gobbo, en ce qui concerne le rapport de son fait.

6. Elections

6.1 Nomination du comité

M. Christian Mermet indique que Mme Michèle Ecuyer et M. Dylan Geissbuhler ont quitté le comité. Il les remercie chaleureusement de leur engagement et leur souhaite le meilleur pour la suite. Il indique à l'assemblée que trois nouveaux assesseurs se sont annoncés : Mme Catherine Vaucher-von Ballmoos, Mme Corinne Baldassano et M. Marc Pantillon.

Concernant les délégués, Mme Adrienne Godio et M. Caryl Fritsche continuent leur mandat. Le délégué suppléant, M. Laurent Scacchi étant démissionnaire, c'est Mme Jennifer Fritsche qui s'est proposée pour reprendre le mandat. Ils sont tous chaleureusement remerciés par le président.

L'assemblée nomme par applaudissement et à l'unanimité des personnes présentes les nouveaux membres du comité, les délégués et la déléguée suppléante.

6.2 Nomination des vérificateurs de comptes

Les vérificateurs actuels se représentent. Il s'agit de **M. Didier Gobbo** et **M. Bernard Claude**. La section les remercie sincèrement pour leur travail minutieux.

L'assemblée reconduit par applaudissement et à l'unanimité des personnes présentes les vérificateurs de comptes.

7. Vous avez la parole – divers

Mme Dorota Retelska, de Greenpeace, rappelle que le réchauffement climatique est déjà à 1.2 voire 1.7 °C, et sera probablement de + 4°C en Suisse en 2040, ce qui suscitera de graves vagues de chaleur, notamment en plaine, en Suisse. Une solution au niveau mondial reste à trouver. M. Christian Mermet indique que la section, par ses actions, travaille déjà à son niveau, sur les îlots de chaleur, comme le font aussi les collectivités.

En l'absence d'autres questions, **M. Christian Mermet** clôt l'assemblée générale à 20h.

Procès-verbal de l'assemblée générale du 5 juin 2025 de Pro Natura Neuchâtel pour l'année 2024

Neuchâtel, 21 juillet 2025 – Gaëlle Vadi, relectures Antonin Jaquet, Nadia Pascale, Christian Mermet.

Lu et approuvé le 21 juillet 2025



Christian Mermet
Président



Gaëlle Vadi
Chargée d'affaires

Liste des personnes présentes à l'AG

Mme Sarah Pearson Perret
M. Bastien Amez-Droz
M. Jean-Fred Erard
M. Michel Amez-Droz
Mme Johanna Muster
Mme Carine Muster
M. Daniel Ston
M. Didier Gobbo
M. Marcel S. Jacquat
Mme Janine Bärtschi
Mme Dorota Retelska, Greenpeace
M. Alain Lugon, conservateur cantonal de la nature
M. Robby Tschopp, conseiller communal de Val-de-Ruz
M. Philippe Rouault, conseiller communal du Locle
M. Romain Fürst, Parc Chasseral
M. Stéphane Rosselet, président de la CNAV
Mme Florence Matthey, gérante de l'ANAPI
M. Didier Calame, conseiller national

Pour Pro Natura Neuchâtel
M. Christian Mermet, président
Mme Nadia Pascale, vice-présidente
M. Stéphane Roulet, caissier
Mme Jennifer Fritsche, membre du comité
M. Marc Pantillon, membre du comité
Mme Adrienne Godio, membre du comité et webmaster
Mme Gaëlle Vadi, chargée d'affaires
M. Antonin Jaquet, responsable des réserves
Mme Valeria Bucher, coordinatrice du groupe J + N
M. Caryl Giovannini, chargé de projet « 60 ans de la section »

Liste des personnes et institutions excusées :

Conseil d'Etat du canton de Neuchâtel : Mme Florence Nater, M. Laurent Favre, M. Frédéric Mairy,
Mme Chrystel Graf, Mme Céline Vara.
M. Émile Blant, président du Grand Conseil

M. Baptiste Hurni, conseiller aux Etats

Services de l'Etat

SFFN : Mme Yannick Storrer

SAgr : M. Johannes Rösti, M. Nicolas JeanRichard, Mme Joëlle Beiner

SPCH : , M. Nicolas Merlotti, Mme Myriam Robert

SENE : M. Yves Lehmann

Communes

CC de Val-de-Travers

CC de La Chaux-de-Fonds

CC de Boudry

M. Patrick Jobin, Service de l'urbanisme de La Chaux-de-Fonds

Sections de Pro Natura

Pro Natura Jura bernois : Alain Ducommun et Elisabeth Comtesse

Ursula Schneider-Schüttel, présidente de Pro Natura

Autres institutions

Mme Sylvie Barbalat, WWF

M. Yann Huguelit, CNAV

M. Laurent Bernaschina, club jurassien

Parc régional du Doubs

Membres de Pro Natura Neuchâtel

Yvan Matthey

Section

Arnaud Vallat

Catherine Vaucher-von Ballmoos

Corinne Baldassano

PRO NATURA Neuchâtel

	31.12.2023	31.12.2024	différence	commentaires
Actifs				
Actifs mobilisés				
Liquidités				
Caisse secrétariat	348.40	-	-348.40	
Postfinance	103 570.68	56 898.64	-46 672.04	
Raiffeisen J. et N.	5 357.65	1 766.59	-3 591.06	
Raiffeisen NE + Vallées	117 567.32	19 738.01	-97 829.31	
Banque CLER	81 953.72	22 588.72	-59 365.00	
Banque BAS	72 641.57	72 876.67	235.10	
Total liquidités	381 439.34	173 868.63	-207 570.71	
Réalizable à court terme				
Raiffeisen Vignoble placement NOK 2024-2025	-	94 132.14	94 132.14	placement 6 mois 3.71%
Actifs transitoires	122 821.15	139 703.10	16 881.95	
Impôt anticipé à récupérer	416.42	137.60	-278.82	
Total réalisable à court terme	123 237.57	233 972.84	110 735.27	
Réalizable à moyen et long terme				
Part sociales Raiffeisen	400.00	400.00	-	
Prêt Hôtel du Cerf 2022-2032, 1%	10 000.00	10 000.00	-	projet maison de la Tourbière
Fonds placement CLER JSS sustainable Bd	44 667.05	46 085.21	1 418.16	PA : 76'255.20
Fonds placement CLER H&A Prime Values	55 510.40	54 419.20	-1 091.20	PA : 76'448.65
Total réalisable à moyen et long terme	110 577.45	110 904.41	326.96	
Actifs immobilisés				
Matériel informatique et divers	1.00	1.00	-	pour mémoire
Réserves naturelles	1.00	1.00	-	pour mémoire
Total actifs immobilisés	2.00	2.00	-	
Total actif	615 256.36	518 747.88		
Passifs				
Fonds étrangers				
C/c PN CH	112 791.31	55 587.64	-57 203.67	
Passifs transitoires	21 343.38	30 787.25	9 443.87	
Total fonds étrangers	134 134.69	86 374.89	-47 759.80	
Fonds propres				
Capital social	530 996.26	477 121.67	-53 874.59	
Bénéfice/Perte (-) exercice	-53 876.59	-44 748.68	9 127.91	
Fonds lié Bosnie	4 000.00	-	-4 000.00	
Total fonds propres	481 121.67	432 372.99	-48 748.68	
Total passif	615 256.36	518 747.88		

Fiduciaire S. Roulet, Neuchâtel,
caissier

08.04.2025

Compte d'exploitation 2023-2024
Budget 2024-2025

PRO NATURA Neuchâtel

	PP 2023	PP 2024	différence	budget 2024	budget 2025	remarque PP/budgets
Charges salariales	273 736.10	244 066.46	-29 669.64	246 052.50	276 290.00	net part projet J+N Bosnie/projet 60 ans/campagne politique
Frais de déplacement, repas et autres frais personnel	1 648.55	2 290.85	642.30	3 100.00	2 000.00	
Entretien des réserves/forêts y compris taxes	16 569.84	19 851.20	3 281.36	31 000.00	21 320.00	variable selon coupes de bois et entretien prévu
Charges du groupe Jeunesse et Nature	258.58	1 860.58	1 602.00	1 500.00	1 500.00	
Frais de campagnes politiques/publicitaires	5 694.10	16 543.19	10 849.09	5 000.00	-	2024 : Campagne votation biodiversité
Frais du rapport annuel, frais séances et AG	5 321.05	6 545.85	1 224.80	6 800.00	7 500.00	2024 : nouvelle graphiste
Loyer bureau et frais annexes	7 116.00	7 253.50	137.50	7 300.00	7 446.00	
Frais de bureau et d'administration	4 581.05	1 395.10	-3 185.95	3 000.00	3 000.00	selon besoins et projets
Frais de port et de téléphone	988.25	1 045.75	57.50	900.00	1 750.00	
Honoraires juridiques	-	3 532.00	3 532.00	5 000.00	5 000.00	
Frais bancaires	841.88	897.75	56.07	900.00	900.00	
Frais divers	-	-	-	-	-	
Total des charges	316 755.20	305 282.23	-11 472.97	310 552.50	326 706.00	
Cotisations des membres	55 966.00	51 035.00	-4 931.00	54 000.00	48 000.00	2024 : baisse nombre de membres (hausse en 2022-2023)
Péréquation financière PN CH	105 158.00	109 096.78	3 938.78	105 200.00	196 661.00	2025 : nouvelle clé de répartition PN CH
Campagnes financières PN NE	18 320.75	14 612.00	-3 708.75	18 000.00	15 000.00	2024 : prairies sèches (2023 60 ans)
Subventions fédérales et cantonales	70 582.65	67 254.55	-3 328.10	70 000.00	75 000.00	
Affermages	3 186.00	3 186.00	-	3 200.00	3 200.00	
Exploitation forestière/aide PN CH réserves	5 834.00	14 336.96	8 502.96	18 000.00	10 000.00	variable selon coupes de bois et entretien prévu
Indemnités de séances et mandats pour tiers	6 092.40	4 180.20	-1 912.20	5 360.00	4 500.00	2023 : visites tourbières
Legs et donations, divers	6 519.80	2 815.00	-3 704.80	100.00	100.00	
Intérêts financiers	1 138.67	1 851.74	713.07	1 500.00	1 000.00	perte de change NOK
Perte (-)/gain valeur boursière/change (lors vente titres)	-	-3 868.45	-3 868.45	-	-	variation de la valeur boursière (sans vente)
Perte (-)/gain valeur boursière/change (sans vente titres)	-12 774.59	326.96	13 101.55	-	-	
Total des produits	260 023.68	264 826.74	4 803.06	275 360.00	353 461.00	
Bénéfice/perte (-) exploitation	-56 731.52	-40 455.49	16 276.03	-35 192.50	26 755.00	
Projets/achats particuliers	127 497.00	299 651.34	172 154.34	872 184.00	1 412 721.00	budgets incluent tous les projets réalisables possibles
Aides pour projets/achats particuliers	167 500.68	291 479.20	123 978.52	659 984.00	1 171 017.00	budgets incluent tous les projets réalisables possibles
Perte (-)/bénéfice projet 60 ans	37 148.75	-121.05	-37 269.80	-	-	inclus engagements acceptés et non réalisés
Bénéfice/perte (-) projets	6 854.93	-8 293.19	-15 148.12	-212 200.00	-241 704.00	
Variation fonds lié Bosnie (attribution -)	-4 000.00	4 000.00	8 000.00	-	-	attribution 2023, dissolution 2024
Bénéfice/perte (-) exercice	-53 876.59	-44 748.68	9 127.91	-247 392.50	-214 949.00	PP : compte de pertes et profits

Fiduciaire S. Roulet, Neuchâtel, caissier

08.04.2025

EXERCICE 2024

RAPPORT DES VERIFICATEURS DE COMPTES

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

En vertu du mandat qui nous a été confié, nous avons vérifié par pointage les pièces comptables et passé en revue l'ensemble des extraits de comptes de Pro Natura Neuchâtel pour l'exercice 2024.

Nous avons aussi contrôlé la conformité des soldes des comptes de liquidités et de placement avec les justificatifs bancaires/postfinance.

L'exercice se solde par une perte de Fr. 44'748.68.

Le capital de l'association au 31 décembre 2024 s'élève à Fr. 432'372.99.

Nous confirmons que les comptes sont tenus avec exactitude.

Nous proposons en conséquence à l'Assemblée générale d'approuver formellement les comptes et d'en donner décharge au caissier et de le remercier pour son travail.

Les vérificateurs:

Didier Gobbo
Montmollin



Bernard Claude
Neuchâtel



Neuchâtel, le 08.04.2025